

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00881

Numéro SIREN : 853 128 239

Nom ou dénomination : 2KP

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2020 sous le numéro de dépôt 1008

# Greffe du tribunal de commerce de Draguignan



## Acte déposé en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 05/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/1008

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire  
Divers

### Déposant :

Nom/dénomination : 2KP

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 853 128 239

N° gestion : 2019 B 00881



**CA/2019 B 00881**

**2KP**

**733 CHEMIN DES TERRIERS**

**83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME**

**Nos références : CA/2019 B 00881**

**RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT**

*(Article R. 123-102 du code de commerce)*

**Concernant :**

**Société par actions simplifiée 2KP**

**733 CHEMIN DES TERRIERS**

**83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME**

**SIREN : 853 128 239**

**N° de gestion : 2019 B 00881**

Le greffier soussigné constate le 05/02/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/1008, des actes et pièces suivants :

- Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire - 15/10/2019
- o Divers - Aucune rémunération de la Présidente du 15 novembre 2019 au 14 novembre 2020

Récépissé délivré le 05/02/2020

Maître Odile GIULIANO

Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ



RCS DRAGUIGNAN : 444 404 206 - TVA FR 1044440420600013  
REGLEMENT PAR CHEQUE, DES RECEPTION, A L'ORDRE DE LA SELARL Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ, GREFFIERS.  
SIREN : 444 404 206 R.C.S DRAGUIGNAN  
IBAN : FR7940031000010000357892M97 CDCGRFP



SAS 2KP

SAS au capital de 20 000 euros

Siège social : 733 chemin des Terriers

83470 SAINT-MAXIMIN-LA SAINTE-BAUME

R.C.S. 853 128 239 Draguignan

GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE

- 5 FEV. 2020

83300 DRAGUIGNA  
Déposé sous le n°

AM

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL**

**ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2019**

Le 15 octobre 2019

A 14h30

Mademoiselle KANBELLE Alyson, Lauryne, Olympe, Présidente

Monsieur KANBELLE Alain, Robert, Directeur Général

Monsieur PAOLI Philippe, Marc, Directeur Général

Associés de la SAS 2 KP se sont réunis en Assemblée Ordinaire au siège social sur convocation de la Présidente.

Tous les associés sont présents comme le précise la feuille de présence.

L'ordre du jour : La rémunération de la Présidente.

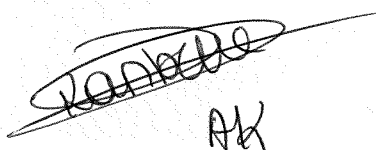
L'ensemble des associés décident de ne pas octroyer de rémunération à la Présidente pour un délai de un an, à partir du 15 novembre 2019 jusqu'au 14 novembre 2020. Cette décision se juxtapose à la prudence de ce début d'activité et de cette pure création. Dès que le chiffre d'affaire permettra de rémunérer la Présidente, une nouvelle assemblée sera constituée afin de définir ensemble le montant et l'évolution de cette rémunération.

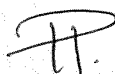
La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente de séance et par tous les associés présents.

La Présidente

  
AK



  
AK